



Louis Aliot, maire de Perpignan,
André Bonet, adjoint au maire délégué à la Culture,
le conseil municipal de la Ville de Perpignan,
Françoise Claverie, présidente du Centre Méditerranéen de Littérature
ont le plaisir de vous convier à la présentation du livre
de **JACQUES DE VILLIERS**

Le Bâtard du Roussillon

Éditions Fayard

Vendredi 4 juillet 2025 à 18 h 00

Hôtel Pams • Entrée libre.

18 rue Émile Zola • Perpignan.



Une fresque historique palpitante au cœur de la croisade d'Aragon

Dans une reconstitution immersive et minutieuse, Jacques de Villiers plonge le lecteur au cœur des intrigues et des batailles qui ont marqué cette période charnière. Entre alliances secrètes, trahisons et manœuvres politiques, ce premier tome d'une saga historique restitue avec précision la complexité du XIII^e siècle, de ses codes de chevalerie à la rudesse des conflits. Avec une plume vive et documentée, *Le Bâtard du Roussillon* offre bien plus qu'un simple roman : une immersion totale dans une époque méconnue, portée par des personnages puissants et un souffle épique.

Dans le cadre de l'envoi des invitations et/ou de votre abonnement à la newsletter de la Ville de Perpignan, vos données à caractère personnel sont utilisées uniquement par les services de la Ville de Perpignan - Relations Publiques de la Ville de Perpignan. Nous apportons une grande importance au respect de vos informations personnelles. Les données relatives à votre adresse e-mail, postale, à votre nom ou votre prénom, sont confidentielles. Vos renseignements personnels ne sont en aucun cas partagés. Vos coordonnées ne seront en aucun cas transmises à des tiers. Vos données seront conservées et pour la durée du mandat après votre inscription avec une reconduction tacite, sauf si vous vous y opposez. Si vous préférez ne plus recevoir nos invitations, vous pouvez nous écrire à l'adresse suivante : monsieur.le.maire@mairie-perpignan.com ou RelationsPubliquesSecretariat@mairie-perpignan.com Conformément à la loi "informatique et libertés" N° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement général sur la protection des données, vous disposez d'un droit d'accès aux données vous concernant ou pouvez demander leur effacement. Vous disposez également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification, d'un droit à la limitation du traitement de vos données. (Cf. cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits). Pour exercer ces droits ou pour toutes questions sur le traitement de vos données dans ce dispositif, sous réserve de justifier de votre identité, en contactant notre délégué à la Protection des données (DPO) : dpo@mairie-perpignan.com. Si vous estimez après nous avoir contactés que vos droits ne sont pas respectés, vous pourrez à tout moment saisir l'autorité de contrôle (CNIL). Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à nos manifestations.

C M L
Lire en Méditerranée

